

INFORMATIONS VACANCES D'ETE

En raison de l'état sanitaire actuel du Pays un protocole particulier est mis en place dans les Accueils de Loisirs afin de pouvoir garantir une prise en charge des enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles tout en maintenant des activités de loisirs à destination du jeune public.

Voici les informations que les familles doivent connaître

Nombre maximum d'enfants accueillis : 22

Nombre maximum d'enfants de moins de 6 ans : 12

Capacité maximum du dortoir : 5 enfants

La directrice de l'Accueil de Loisirs jugera quels sont les 5 enfants qui ont le plus besoin de dormir l'après-midi, ceux-ci seront accueillis dans le dortoir.

Tous les autres enfants bénéficieront d'un temps calme après le repas. Si des enfants s'endorment ils ne seront pas réveillés.

Avant le départ pour l'Accueil de Loisirs :

Les familles devront prendre la température de leur(s) enfant(s) avant le départ pour l'Accueil de Loisirs et la communiquer à l'animateur chargé de l'accueil.

En cas de température supérieure à 37,8°C l'enfant ne sera pas accepté.

En cas de suspicion de fièvre l'assistante sanitaire pourra procéder à une prise de température.

Arrivée et sortie de l'Accueil de Loisirs :

Une distance d'1 mètre minimum doit être maintenue entre les familles qui arrivent et repartent de l'Accueil de Loisirs.

Un marquage au sol sera effectué afin de matérialiser les distances à respecter.

Les familles ne sont pas autorisées à entrer dans la structure, les enfants seront confiés à un animateur à la porte d'entrée et rendus aux parents de la même manière.

La restauration :

Les enfants prendront leur repas comme d'habitude dans la salle qui leur est réservée à la Chesnaye.

Afin de respecter la distanciation physique imposée par le protocole sanitaire 2 services seront mis en place.

Les parents des enfants qui fréquentent le centre en ½ journée seront informés la veille de l'heure à laquelle ils pourront récupérer leur enfant en milieu de journée.

Les activités :

Un projet d'animation sera construit par l'équipe pédagogique et des activités seront proposées aux enfants.

Les activités collectives étant difficiles à mettre en œuvre des activités individuelles seront mises en place.

Certaines activités de groupe pourront tout de même être proposées à condition que les distances physiques réglementaires puissent être respectées.

Les familles qui le souhaitent pourront munir leur(s) enfant(s) d'un petit sac contenant des jouets, crayons, livres... que l'enfant pourra utiliser.

Le sac doit être marqué au nom de l'enfant. Les effets personnels sont strictement réservés à l'usage de l'enfant, en aucun cas ils ne pourront être prêtés ou échangés.

Rappel : les téléphones portables sont strictement interdits dans l'enceinte de l'Accueil de Loisirs.

L'hygiène et la santé :

Des règles d'hygiène renforcées seront mises en œuvre : lavage fréquent et minutieux des mains, respect des consignes en cas d'éternuement, de toux...

Le brossage des dents ne sera plus effectué après le repas.

Les animateurs porteront des masques.

Les parents qui le souhaitent peuvent munir leur enfant d'un masque. Celui-ci doit être fourni par la famille.

En cas de symptômes d'infection COVID-19 :

L'enfant sera isolé et muni d'un masque. La famille sera prévenue et devra venir chercher son enfant dans les meilleurs délais.

Les mesures citées ci-dessus font partie du protocole sanitaire transmis à tous les Accueils Collectifs de Mineurs par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Les familles qui inscrivent leur(s) enfant(s) à l'Accueil de Loisirs reconnaissent avoir été informées de ces mesures et les accepter.